



Le certificat d'assurance ci-dessus doit être apposé sur votre véhicule

Pensez à le retirer en cas de vente

Salameche

Besoin d'une assistance d'urgence ?

01 40 25 59 59

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

ou de l'étranger au +33 1 40 25 59 59

24 heures sur 24 - 7 jours sur 7



AGT 1 (01/01/2017) - IMP MMA LE MANS

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte internationale d'assurance automobile, ainsi que votre certificat d'assurance, valables pour la période indiquée.

Si vous vous déplacez à l'étranger, nous vous conseillons de prendre connaissance des informations figurant au verso, et de conserver avec vous la liste de nos correspondants.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) client(e), l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre Agent Général MMA

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE		2. Emise avec l'autorisation du BUREAU CENTRAL FRANCAIS		9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)		ORIGINAL																																																							
3. VALABLE DU 01/01/19 AU 31/12/19 (ces deux dates comprises)		4. Code pays / Code assureur / Numéro F/375/ 143850655		S.A.S ONLY COMBI LE BOIS MASSOT																																																									
5. N° d'immatriculation (à défaut) n° du châssis ou n° du moteur EW687BX		6. Catégorie* du véhicule A VOLKSWAGEN		10. Cette carte a été délivrée par : M M A 14, boulevard Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9 www.mma.fr		11. Signature de l'assureur <i>Philippe Guet</i>																																																							
8. Validité territoriale Cette carte est valable pour tous les pays dont la case n'est pas rayée (pour toute information complémentaire, consulter www.cobx.org) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du bureau approprié, voir au verso				AGENCE : 2805 BREZOLLES																																																									
<table border="1"> <tr><td>A</td><td>B</td><td>BG</td><td>CY(1)</td><td>CZ</td><td>D</td><td>DK</td><td>E</td><td>EST</td><td>F</td><td>FIN</td></tr> <tr><td>GB</td><td>GR</td><td>H</td><td>HR</td><td>I</td><td>IRL</td><td>IS</td><td>L</td><td>LT</td><td>LV</td><td>M</td></tr> <tr><td>N</td><td>NL</td><td>P</td><td>PL</td><td>RO</td><td>S</td><td>SK</td><td>SLO</td><td>CH</td><td>AL</td><td>AND</td></tr> <tr><td>AZ(2)</td><td>BIH</td><td>BY</td><td>IL</td><td>IR</td><td>MA</td><td>MD</td><td>MK</td><td>MNE</td><td>BUS</td><td>SRB(3)</td></tr> <tr><td>TN</td><td>TR</td><td>UA</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>		A	B	BG	CY(1)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ(2)	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	BUS	SRB(3)	TN	TR	UA											Cabinet Thierry GUET 30, rue de Paris - 28270 BREZOLLES Tél. : 02 37 48 20 41 - Fax : 02 37 48 38 43 Parking Leclerc 28350 ST LUBIN DES JONCHERETS Tél./Fax : 02 32 58 34 58 Mail : cabinet.guet@mma.fr		
A	B	BG	CY(1)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN																																																			
GB	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M																																																			
N	NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND																																																			
AZ(2)	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	BUS	SRB(3)																																																			
TN	TR	UA																																																											

(1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.
 (2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan est limitée aux parties géographiques de l'Azerbaïdjan qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République d'Azerbaïdjan.
 (3) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée aux parties géographiques de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de la Serbie.

* CATÉGORIE DE VÉHICULE (CODE)

A. Automobile C. Camion ou tracteur E. Autobus ou autocar G. Autres
 B. Motocycle D. Cycle à moteur auxiliaire F. Remorque

Am240 07/16